

OFFRIR UNE MESSE

Offrir une messe pour un vivant, des mariés, une naissance, un proche, un défunt, un malade... C'est peut-être pour vous une démarche familière... ou totalement inconnue ! Voici quelques explications.

Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père. Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ». Cependant, l'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.

Le montant proposé pour l'offrande est de 18 €, vous pouvez donner plus ou moins. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Votre présence effective ou en pensée donnera un sens encore plus fort à ces messes.

Pour offrir une messe, rien de plus simple !

Je complète le coupon qui se trouve au verso de ce document et je le remets, avec mon règlement, à la maison paroissiale au minimum 30 jours avant la date de la 1^{ère} célébration demandée.



